

pas sur le détail des prévisions—on ne les examinait pas comme à l'autre endroit—mais on discutait de certains aspects de l'activité du gouvernement. D'ordinaire, les rapports du comité étaient assez complets. Chaque rapport, en tout cas, a été jugé bien préparé et très utile.

En 1950, le rapport du comité, présenté par le sénateur Crerar qui en était alors président, traitait surtout de la façon dont les comptes du gouvernement étaient établis. Par suite de cette étude, des modifications ont été apportées à la préparation du livre sur les prévisions budgétaires. En 1964, le comité a étudié le fonctionnement du gouvernement lui-même à la lumière des recommandations du rapport de la Commission Glassco.

Il y a quelques semaines, je lisais les débats de la Chambre des lords d'il y a un an environ et j'ai découvert que cette Chambre avait tenu sur la structure du gouvernement un débat d'une vaste portée auquel des hommes politiques de grande expérience ont participé. Nous sommes allés un peu plus loin, car nous avons déferé la motion à un comité permanent qui a entendu les témoignages et obtenu des documents. C'est une façon plus efficace d'étudier les problèmes d'intérêt public parce que le travail est fait par une assemblée unique en son genre au pays. La besogne abattue par le comité l'an dernier a été d'un apport utile au gouvernement.

Je pourrais même remonter jusqu'en 1956, alors que le sénateur Hawkins était président du comité des finances du Sénat. Ce comité avait examiné les concepts du produit national brut et des dépenses nationales brutes. A mon avis, c'était là un excellent service public et le rapport du comité avait été fort bien accueilli de la presse.

Dans le présent cas, le mandat est aussi étendu qu'il puisse l'être. Le budget des dépenses étant déferé au comité, il appartiendra au président, de concert avec les membres du comité, d'établir un comité directeur pour décider quelle matière précise doit être examinée, pour prendre les dispositions nécessaires à la convocation des témoins et pour présenter des documents afin de pouvoir procéder à la préparation d'un rapport sur le sujet d'étude qui aura été choisi.

Avant de reprendre mon siège, je tiens à rendre hommage à ceux qui ont présidé ce comité au cours des ans. J'ai déjà signalé le sénateur Crerar. J'ai aussi parlé de feu le

sénateur Hawkins, dont le rapport a été présenté au Sénat presque un heure après sa mort soudaine et prématurée.

Je signalerai également le rapport du comité présidé par le sénateur Emerson, ainsi que le rapport du comité de l'an dernier, dont le sénateur Leonard était président. Nous avons bien de la chance, je le répète, de l'avoir comme président de cet important comité.

**L'honorable A. J. Brooks:** Honorables sénateurs, je n'ai qu'un mot ou deux à dire à propos de la motion.

Qu'il me soit d'abord permis de me joindre au leader du gouvernement (l'honorable M. Connolly) pour féliciter l'ancien président du comité des finances de son excellent travail et pour exprimer notre satisfaction de voir le sénateur Leonard nommé à la tête du comité pour la présente session.

Il n'y a rien à redire contre l'institution de ce comité. Il s'est révélé très utile par le passé, comme vient de le rappeler le leader du Sénat. Il a présenté d'excellents rapports. Il suffit de lire le hansard du Sénat pour se rendre compte de la besogne qu'il a abattue.

L'an dernier, le comité a étudié le rapport Glassco et en a discuté. Je me demande parfois à quoi servent des rapports comme celui-là, s'ils ne sont suivis de recommandations qu'on applique. Je sais qu'on a mis en œuvre certaines recommandations du rapport Glassco, mais je crois savoir qu'on n'en a rien fait pour la majorité d'entre elles. Ce rapport traitait d'un nombre considérable de sujets, et je crois que le grand public estime qu'il était excellent et qu'on devrait peut-être reprendre l'étude du rapport Glassco en vue d'appliquer d'autres recommandations.

Au sujet de l'étude des crédits par ce comité, puis-je dire que le leader du gouvernement s'est très bien exprimé. C'est manquer de réalisme que de croire que le comité des finances peut étudier tous ces crédits, puisqu'il faut traiter de 20 ministères ou plus. Il serait impossible de le faire. Les crédits sont étudiés pendant des semaines à l'autre endroit, et je crois savoir, selon un rapport qu'on doit présenter, qu'on essaie maintenant de réduire la durée des débats à environ 30 jours.

Ceux qui ont eu à présenter des crédits à la Chambre des communes savent que l'étude en est toujours longue et difficile. Il y a des milliers de détails à examiner. On ne peut tout approfondir et il ne faudrait pas s'y